

jusqu'à présent

suppléant CP 1

nouveau

CP 2

● Le système de retraite suisse est composé d'un système de répartition (1^{er} pilier) et d'un système de capitalisation (2^e et 3^e piliers). Les deux systèmes sont actuellement devant d'importants défis. Pour l'AVS, le changement démographique entraîne un rapport défavorable entre personnes retraitées et celles qui cotisent, ainsi qu'un besoin de financement accru. Les faibles intérêts de ces dernières années ont contraint de nombreuses caisses de pensions à réduire les taux de conversion, entraînant une baisse des rentes. En période d'inflation élevée, les prestations existantes des caisses perdent en outre leur valeur réelle.



Markus Trunzer

Principal Scientist | BR | PK Sciences |
Board Member NAV

Il est essentiel de trouver un bon équilibre entre personnes assurées actives et celles à la retraite. Une stratégie de placement équilibrée évitant les risques trop élevés est nécessaire pour assurer la solidité de la caisse.

En tant que membre du conseil de fondation, je souhaite m'engager pour une répartition équitable des charges entre tous les partenaires sociaux. La caisse de pensions reste ainsi un système de capitalisation et les rentes sont

garanties à long terme. Pour une stratégie de placement durable tenant compte de la performance, ainsi que d'aspects éthiques et sociaux. Pour une caisse qui cherche des solutions novatrices afin de relever les défis du futur et qui propose pour toutes les personnes assurées une solution bonne et flexible.